



CS ARBORISTE-ELAGUEUR



Secteur(s) professionnel :	Arboristerie-Elagage
Niveau :	IV
Diplôme(s) acquis :	CS
Statut(s) :	Formation continue



Objectifs :

Former des professionnels qui raisonnent et réalisent des tâches de taille, de démontage et d'abattage, pour tout type d'arbres d'ornement, de toutes dimensions et en toute situation. Il réalise son travail en suivant les normes et règles de bonnes exécutions et de sécurité. Il intervient en assurant le respect du végétal. Il sait apporter des soins: haubanage, fertilisation, application de produits de protection...

Conditions d'entrée :

- ✿ Etre titulaire d'un Baccalauréat Professionnel dans le domaine paysager, forestier ou similaire
- ✿ Etre majeur
- ✿ Etre en bonne condition physique
- ✿ Ne pas avoir peur du vide
- ✿ Satisfaire à l'entretien de motivation et aux tests de positionnements (pratiques et théoriques) proposés lors des réunions d'information collective.



Le Déroulement de la formation :

560 heures en centre et un minimum de 420 heures en entreprise.

Contenu de la formation :

La formation comprend 3 blocs de Compétences/Capacités :

C1: Définir une stratégie d'intervention

- C1.1 Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- C1.2 Elaborer un plan d'intervention

C2: Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail

- C2.1 Utiliser des techniques d'accès au houppier
- C2.2 Se déplacer dans un arbre

C3: Réaliser des interventions techniques sur les arbres

- C3.1 Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- C3.2 Réaliser des opérations de suppression



Examen :

Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des trois unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.





Débouchés :

- 🌿 Entreprise privée,
- 🌿 Etablissement public,
- 🌿 Collectivités territoriales,
- 🌿 Associations
- 🌿 ...

Poursuites d'étude :

Le CS a pour objectif d'obtenir le Certificat de Spécialisation de niveau IV.
Il est toujours possible d'intégrer un autre CS (Maçonnerie Paysagère...).